

Selon la septième édition du baromètre de KPMG et de la CGPME sur le financement et l'accès au crédit des PME

Les chiffres le confirment : la situation économique pèse moins sur l'accès au crédit

Pour la septième édition de ce baromètre, l'IFOP a interrogé en septembre 2010, à la demande de KPMG et de la CGPME, plus de 400 dirigeants d'entreprises françaises de 10 à 500 salariés sur leur financement et leur accès au crédit.

Forte baisse des effets négatifs de la situation économique sur l'accès au crédit

La part des dirigeants impactés négativement sur leurs conditions d'accès aux crédits atteint le niveau le plus bas depuis la création du baromètre (21%, -8 points depuis le mois de juin). Toutefois, les PME qui ont besoin de financer leur exploitation sont plus fortement touchées (46%).

Par ailleurs, **ils ne sont plus que 28% des dirigeants de PME à se restreindre dans leurs investissements et leurs demandes auprès des banques**, contre 43% en juin. Cette auto-censure reste toutefois élevée pour les PME qui ont des besoins en financements d'exploitation (52%).

Face à moins de difficultés, l'inquiétude des dirigeants diminue

Si l'inquiétude face à la crise est encore ressentie par 69% des dirigeants de PME, elle **atteint elle aussi son niveau le plus bas depuis la création du baromètre en février 2009**. L'inquiétude reste cependant plus marquée dans l'industrie (76%) et au sein des entreprises de 20 à 49 salariés (73%).

Dans ce contexte, les PME sont confrontées à moins de difficultés. 19% des dirigeants interrogés (+9 points par rapport à juin 2010) estiment même n'en rencontrer aucune, et ce taux atteint 25% en région parisienne. La baisse du chiffre d'affaires (-16 points) et les hausses des coûts ou des prix des fournisseurs (-4 points) concernent moins d'entreprises (42% dans les deux cas). Les PME sont également moins impactées par les problèmes de trésorerie ou de financement (21%, -7 points), et par les difficultés avec leur assureur crédit (7%, -2 points).

Des besoins en financements qui diminuent et s'orientent vers le développement

Les besoins en financements des PME restent élevés (59% en ont au moins un), même s'ils diminuent (-10 points par rapport à juin 2010). Cette diminution concerne à la fois les PME qui ont besoin de financer l'exploitation (29%, -8 points) et celles qui doivent financer des investissements (35%, -4 points).

Parmi les PME qui ont besoin de financer leurs investissements*, les investissements de remplacement ou d'entretien représentent désormais moins de la moitié des besoins de crédits (48%, contre 62% en juin). En revanche, plus de la moitié (54%, +8 points) ont besoin d'un crédit pour des investissements d'équipement, des véhicules, de l'informatique. Les besoins de crédits pour des acquisitions de développement (24%) ou des investissements d'innovation (21%) sont également en augmentation (respectivement +5 points et +4 points).

Cette amélioration impacte positivement les relations avec les banques

Si les mesures de durcissement des banques persistent (68% ont en subi au moins une), elles sont en forte baisse par rapport au trimestre dernier (-13 points). La première mesure de durcissement ressentie est le financement avec des frais élevés ou à des montants plus faibles que souhaités (45%, +1 point), tandis que les demandes d'autres co-financements ou de cautions diminuent significativement (38%, -10 points), ainsi que les demandes de garanties supplémentaires (31%, contre 44%). Les réductions des crédits ou des facilités de trésorerie sont également en forte baisse (22% contre 38%). Les délais d'acceptation plus longs sont toujours ressentis par 19% des PME (contre 27% auparavant).

Le recours aux médiateurs s'installe toutefois dans l'esprit des chefs d'entreprise

Malgré une baisse de 15 points, les dirigeants de PME sont encore 39% à envisager de recourir au médiateur du crédit ou à un tiers de confiance pour régler un litige avec leur banque en cas de problème de financement.

De plus, moins de six mois après la création de cette fonction, 43% des PME concernées envisageraient de recourir au médiateur de la sous-traitance en cas de litige avec un donneur d'ordre.

** question posée aux entreprises qui ont des besoins de financements d'investissements, soit 35% de l'échantillon.*

Méthodologie

- Echantillon de 402 dirigeants d'entreprises, représentatifs des entreprises françaises de 10 à 500 salariés.
- La représentativité de l'échantillon a été assurée par un échantillonnage raisonné sur les quotas (taille salariale, secteur d'activité, région) et un redressement selon les données INSEE.
- Les interviews téléphoniques du septième baromètre ont eu lieu du 13 au 17 septembre 2010.
- Les six précédentes éditions du baromètre ont été publiées en février, juin et septembre 2009 puis en janvier, mars et juin 2010.

KPMG en France

Premier* cabinet d'audit, d'expertise comptable et de conseil en France, KPMG est membre de KPMG International Cooperative, réseau de cabinets nationaux indépendants, présent dans 144 pays.

Le cabinet accompagne les sociétés cotées et groupes internationaux dans le cadre de missions d'Audit et d'Advisory. Il intervient auprès des PME, du secteur public et de l'économie sociale et solidaire dans les activités d'audit, d'expertise comptable et de conseil.

** Source : La Profession Comptable 2010*

CGPME

1 650 000 entreprises représentées - 550 000 entreprises adhérentes

Par ses **123 Unions territoriales interprofessionnelles** présentes dans toute la France, la CGPME permet l'accès à l'information. Dans le cadre de la défense des intérêts collectifs de ses adhérents, elle leur dispense assistance et conseil. Elle est également un lieu de rencontres, d'échanges d'expériences, de partage de savoir-faire pour les chefs d'entreprise.

Forte de ses 220 fédérations professionnelles, la CGPME est à l'origine de nombreux services qui simplifient la vie des entrepreneurs.

Contacts :

KPMG

Ingrid Pinchot : 01 55 68 92 89
Email : ipinchot@kpmg.fr

CGPME

Soraya Djidel : 01 47 62 73 79
Email : communication@cgpme.fr